



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

1 février 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS-MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.83

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2010 A DIVERSES ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE.

Le 01/02/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 26 Janvier 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Danièle BRUNET à Mme Catherine RIVET-JOLIN, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Gérard GERACI à M. Francis TAULAN, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Victor TONIN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Reine MERGER, M. Jules SUSINI à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

Mme Chantal DAVENNE, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Jean-Marc PERRIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Madame Fatima DRAOUZIA donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -

Proximité et Citoyenneté

Mission Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 01/02/10

RAPPORTEUR : Madame Fatima DRAOUZIA

Politique Publique : Développement des Services de proximité à la personne

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2010 A DIVERSES ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE. - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique Petite Enfance, la Ville d'Aix-en-Provence poursuit depuis plusieurs années son effort financier en faveur du développement et de la diversification des modes de garde des jeunes enfants.

Outre sa participation au fonctionnement des établissements d'accueil municipaux et associatifs de jeunes enfants, la Ville participe également au financement d'associations proposant des activités d'éveil et des regroupements d'Assistantes Maternelles agréées :

- **La Ludothèque " Le Cerf-Volant "**, située à Puyricard, est un lieu consacré aux activités ludiques ; les enfants peuvent jouer sur place ou emprunter des jeux. Cette structure bénéficie à 230 familles adhérentes et fonctionne du lundi au samedi avec une amplitude horaire hebdomadaire augmentée en 2009. Des animations ont été assurées par la Ludothèque au profit notamment des populations des " villages " situés sur la commune d'Aix-en-Provence en direction des enfants scolarisés de la maternelle au CM2. L'Association participe également à la journée nationale du Jeu.

Compte tenu de l'effort d'intégration et de professionnalisation de son personnel, ainsi que de l'augmentation du nombre d'adhérents, la Ludothèque sollicite de nouveau l'attribution d'une subvention auprès de la Ville pour l'année 2010.

- **Les Associations " Les Doudous "** et **" Les Ribambelles "** sont des regroupements d'Assistantes Maternelles agréées, dont l'objectif commun est de partager des pratiques professionnelles, mais surtout de permettre aux enfants qui leur sont confiés de se rencontrer, à raison de deux à trois fois par semaine, dans des salles mises à leur disposition par la Commune ou les centres sociaux des quartiers. Elles animent et développent des activités manuelles et pédagogiques pour les enfants dont elles ont la garde et organisent de petites fêtes lors des temps forts de l'année.

Ainsi, pour l'année 2008/2009, l'Association " Les Doudous " a réuni 69 enfants pour 28 assistantes maternelles. De nombreuses activités manuelles (collage, dessin, pâte à modeler...) ont été réalisées, ainsi que des activités de gymnastique, de lecture, de chant.... Toutefois, pour l'année prochaine, le souhait de cette association est de

développer et d'accorder une plus grande place au jeu, à l'expression corporelle, à la lecture et à la musique pour un épanouissement de chaque enfant.

L'Association " Les Ribambelles " regroupant 18 assistantes maternelles, a quant à elle, développé, outre des activités musicales, de lecture et thématiques (carnaval, fête de Noël...), une activité de motricité dans le but de permettre aux enfants d'acquérir souplesse, acquisition de l'équilibre, mémorisation de consignes. Les subventions allouées l'an dernier ont permis d'assurer la rémunération d'un intervenant sportif.

Pour l'année 2010, l'association prévoit le maintien des manifestations et de l'organisation précédente, avec mise en place d'une fête d'été avec spectacle au mois de juin.

Afin d'assurer l'ensemble de leurs interventions, les associations précitées ont déposé des demandes de subventions de fonctionnement pour l'année 2010.

Aussi, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER les subventions** de fonctionnement pour un montant de 6 450,00 € (six mille quatre cent cinquante euros) aux associations dont la liste figure sur le tableau ci-après, sachant que ces propositions ont été validées en date du 12 janvier 2010,
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée sur la ligne budgétaire **9264-6574-1729**, qui présente les disponibilités suffisantes,

Ligne 9264-6574-1729 Structures d'accueil de la Petite Enfance

| BENEFICIAIRES | DOTATION 2007 | DOTATION 2008 | DOTATION 2009 | PROPOSITION DOTATION 2010 |
|----------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------------------|
| Le Cerf-volant | 5 335,77 € | 5335,77 € | 5335,77 € | 5350,00 € |
| Les Ribambelles | - | 500,00 € | 500,00 € | 500,00 € |
| Les Doudous | - | 600,00 € | 600,00 € | 600,00 € |

**2010.83 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2010 A DIVERSES ASSOCIATIONS OEUVRANT
DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE.**

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Présents et représentés | : 51 |
| Présents | : 42 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 0 |
| Suffrages Exprimés | : 51 |
| Pour | : 51 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/02/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**